Le secours aux enfants en Grèce

Autor(en): **Bäschlin, Franz**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **58 (1949)**

Heft 9

PDF erstellt am: **03.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-549457

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Le Secours aux enfants en Grèce

PAR FRANZ BÄSCHLIN

Au début de la guerre, le peuple suisse suivit avec un intérêt angoissé les événements qui entraînèrent l'un après l'autre une série de petits pays dans la tourmente. Ce fut d'abord la Finlande, puis la Grèce. Au début, les Grecs résistèrent vaillamment à leurs agresseurs, mais, après la défaite, ils connurent une période de misère et de souffrances dont aujourd'hui encore ils ne se sont pas complètement relevés.

Dès l'hiver 1941/1942, la famine fit son apparition dans le pays. Le Secours aux enfants de la Croix-Rouge suisse envoya immédiatement du lait et des vivres, et dépêcha une mission chargée de répartir ces produits dans le pays. Mais les délégués du Secours aux enfants se trouvèrent devant des tâches si considérables que leur séjour, prévu pour trois mois, se prolongea pendant près de deux ans et demi.

On peut imaginer les difficultés qu'ils durent affronter lorsque l'on se remémore les événements qui se déroulèrent en Grèce. A l'occupation italienne, relativement calme, succéda une période de tension toujours croissante, provoquée par le régime draconien des Nazis. L'apparition de deux mouvements de partisans, opposés l'un à l'autre, ne fit qu'accroître le désordre et l'insécurité. Ensuite, la libération du pays fut suivie bientôt par la guerre civile, dans laquelle la Grande-Bretagne se vit contrainte d'intervenir.

De plus, l'année 1942 fut marquée par une terrible sécheresse, et par la paralysie presque totale des moyens de communication. Enfin, en 1944, le pays connut les horreurs de la guerre aérienne, qui atteignit son paroxysme lors des bombardements du Pirée par l'aviation alliée.

Malgré les énormes difficultés provoquées par ces événements, le Secours aux enfants réalisa en Grèce des tâches particulièrement importantes, et s'efforça de faire face, toujours, aux problèmes nouveaux créés par l'évolution de la situation. Après la distribution des envois de Suisse, notre mission entreprit la répartition des vivres et médicaments qui ne tardèrent pas à arriver en grandes quantités des pays d'outremer. Mais surtout, elle s'occupa à Athènes, au

Pirée et, dans la mesure du possible, en province, des soins aux malades et aux enfants. Dans ce but, une vaste organisation fut mise sur pied, qui comptait, en novembre 1944, outre les douze membres de la mission, 987 employés rétribués et 1025 volontaires grecs.

Les centres de distribution de lait ne furent tout d'abord destinés qu'aux enfants en bas âge. Mais dès le mois de mars 1943, grâce aux envois du Canada, la limite d'âge put être portée à trois, puis à cinq et enfin à sept ans. Ainsi, en juillet 1943, plus de 80 000 enfants bénéficièrent des distributions de lait, à Athènes, alors que ce chiffre n'avait été que de 22 000 environ pendant le mois d'août de l'année précédente.

Pour lutter contre la famine, le Secours aux enfants organisa également des cantines pour les enfants. Les repas qui y étaient servis comprenaient des légumes secs, de l'orge, des pâtes, et parfois des conserves de poisson ou du riz. En 1943, le Secours aux enfants livra en outre de l'huile de foie de morue, et groupa dans une cantine spéciale les enfants qui souffraient du trachome, maladie des yeux affectant la forme d'une conjonctivite granuleuse.

Par ailleurs, un plan qui prévoyait l'envoi d'enfants dans des colonies de vacances fut élaboré, mais sa réalisation rencontra de nombreux obstacles, en raison de motifs militaires. Malgré cela, 4500 enfants en 1943, et 11 500 en 1944 purent profiter de ces vacances.

En plus des centres de distribution de lait et des cantines, la mission suisse organisa un service médico-social pour les enfants d'Athènes, puis un service médical pour les nouveau-nés. En outre, les dispensaires, ouverts en 1942 dans différents quartiers de la capitale à l'intention des enfants souffrant de troubles gastriques, accueillirent dès l'automne 1943 des enfants tuberculeux. Enfin, en 1944, une installation de radiographie vint compléter ces divers services.

Le Secours aux enfants disposait également de 18 préventoriums, pouvant héberger 980 enfants, et put ouvrir encore par la suite, peu avant le départ des Allemands, un important sanatorium. Il est à noter encore que la mission suisse, qui avait livré des vivres à un certain nombre d'institutions de bienfaisance, fut obligée d'exercer un contrôle médical sur les personnes qui avaient bénéficié de ces secours.

En octobre 1942, le Comité international de la Croix-Rouge avait chargé la Croix-Rouge suisse de la distribution des médicaments dans le pays. Mais en août 1943, après l'arrivée de nombreux envois en provenance des pays d'outre-mer, il fut nécessaire d'étendre considérablement cette organisation. Il s'agissait d'établir les listes des besoins les plus urgents, de contrôler les arrivages, de construire des dépôts, d'orienter les médecins grecs sur l'emploi des médicaments suisses, etc. Le service médical fut chargé également de distribuer l'huile de foie de morue et le savon; ce dernier produit, en effet, était extrêmement rare et l'on craignait de voir s'organiser le marché noir.

Dans les provinces et les îles, le travail fut particulièrement ardu, en raison du manque d'organisation, des difficultés de transport, de la pénurie de médecins, etc. Mais, malgré de nombreux obstacles, la mission suisse y déploya une intense activité: des centaines de milliers d'enfants bénéficièrent des cantines et des distributions de lait, des milliers de personnes furent soignées dans les hôpitaux et près de 60 institutions de bienfaisance reçurent les secours de la Croix-Rouge suisse.

Comme l'on voit, la mission suisse, qui ne compta jamais plus de 15 membres, se trouva durant son séjour en Grèce devant des tâches considérables, souvent complexes et délicates. Et nous ne saurions mieux faire, pour clore ce chapitre de l'histoire du Secours aux enfants, que de citer un dernier chiffre, qui prouve à lui seul que les efforts et le dévouement de nos délégués n'auront pas été vains: la mortalité des nouveau-nés, à Athènes, qui était de 9,4 % en 1939, et qui avait dépassé 25 % en 1942, redescendit en 1943 à 7,4 %, soit au-dessous du niveau d'avant-guerre.
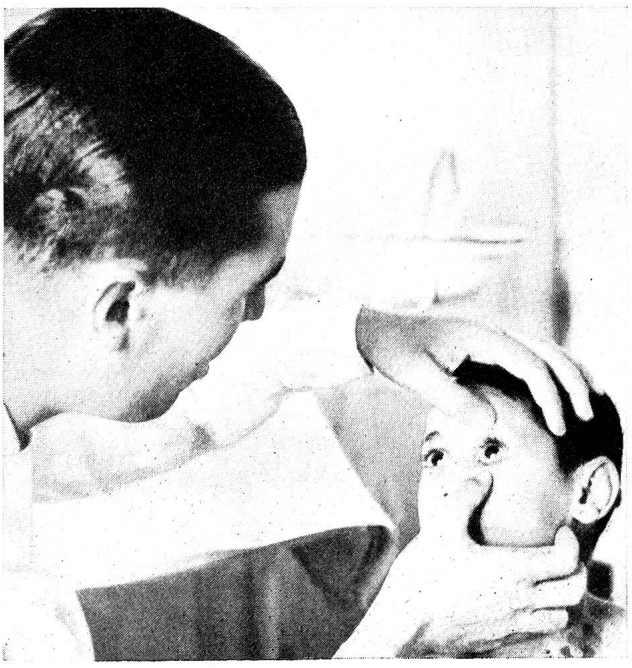
Examen d'un enfant atteint de trachome.